



# Le Saint-Siège

---

JEAN-PAUL II

## **AUDIENCE GÉNÉRALE**

*Mercredi 29 février 1984*

1. « Nous vous en supplions au nom du Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu. » (2 Co 5, 20.) Dans la prière de mercredi dernier nous avons réfléchi sur la signification et la valeur commune du pardon jusque sur le plan humain, en tant qu'il est offert par l'Église à travers le ministre du sacrement de pénitence.

Aujourd'hui et dans les prochaines semaines, je voudrais continuer à considérer les gestes auxquels nous sommes appelés quand nous nous approchons du sacrement du pardon. Il s'agit d'actes très simples, de paroles d'usage courant qui couvrent toutefois toute la richesse de la présence de Dieu et exigent que nous soyons prêts à nous laisser former suivant la pédagogie du Christ, continuée et appliquée par l'Église avec sagesse maternelle.

2. Quand nous, les croyants, nous nous détachons de notre foyer et de notre vie de chaque jour pour aller recevoir la miséricorde du Seigneur qui nous libère de nos fautes dans le sacrement de la réconciliation, quels sont les convictions et les sentiments que nous devons nourrir dans notre esprit ?

En premier lieu, nous devons être certains que notre démarche est déjà « une réponse ». À un regard superficiel cette observation peut paraître étrange. On peut se demander : « N'est-ce pas nous — et seulement nous — qui prenons l'initiative de demander le pardon des péchés ? N'est-ce pas nous — et seulement nous — qui, ressentant le poids de nos fautes et des déviations de notre vie, et comprenant que nous avons offensé l'amour de Dieu, choisissons de nous ouvrir à la miséricorde ?

Certes, notre liberté est également exigée. Dieu n'impose pas son pardon à celui qui refuse de

l'accepter. Toutefois, cette liberté a des racines plus profondes et des objectifs plus élevés que tout ce que notre conscience pourrait jamais comprendre. Dieu qui est, dans le Christ, la vivante et suprême miséricorde, attend de nous que nous demandions « les premiers » à être réconciliés. Il nous attend. Nous ne nous serions jamais écartés de notre péché si Dieu ne nous avait pas déjà offert son pardon. « C'est Dieu en effet qui s'est réconcilié le monde », affirme saint Paul (2 Co 5, 19). Bien plus, nous n'aurions jamais décidé de nous ouvrir au pardon si Dieu, moyennant l'Esprit que le Christ nous a donné, n'avait pas déjà opéré, en nous pécheurs, un début de changement d'existence : le désir et la volonté de conversion sont précisément cela. « Nous vous en supplions au nom du Christ : laissez-vous réconcilier avec Dieu », implore saint Paul (2 Co 5, 20). En apparence, c'est nous qui faisons les premiers pas ; en réalité, au début de la réforme de notre vie, il y a le Seigneur qui nous éclaire et nous sollicite. C'est lui que nous suivons, c'est à ses initiatives que nous nous adaptons. Nous devons avoir le cœur plein de reconnaissance, même avant que l'absolution de l'Église nous ait libérés de nos fautes.

3. Il est une deuxième certitude qui doit nous animer quand nous nous approchons du sacrement de la pénitence. Il nous est demandé d'accueillir un pardon qui ne se limite pas à « oublier » le passé, comme si on étendait dessus un voile éphémère, mais nous sommes invités à un changement radical de l'esprit, du cœur et du comportement pour devenir, par le Christ, « justice de Dieu » (2 Co 5, 21).

Dieu, en effet, est un ami extrêmement doux, mais aussi extrêmement exigeant. Quand on le rencontre, il n'est plus permis de vivre encore comme si ce n'était pas lui qu'on avait rencontré. Il veut être suivi non par les voies que nous avons décidé de parcourir, mais par celles qu'il nous a indiquées. On lui donne un bout d'existence et l'on s'aperçoit peu à peu qu'il nous la demande tout entière.

Une religion uniquement consolatrice est une fable à laquelle croit uniquement celui qui n'a pas encore expérimenté la communion avec Dieu. Cette communion offre néanmoins des satisfactions extrêmement profondes, mais elle les offre à l'intérieur d'un effort inépuisable de conversion.

4. En particulier — et ceci est un troisième aspect de l'approche du sacrement de la réconciliation — le Seigneur nous demande d'être prêts à notre tour à pardonner aux frères, si nous voulons recevoir son pardon.

L'habitude, dans certaines traditions chrétiennes, d'échanger le signe de la paix avec les plus proches voisins avant de s'approcher du sacrement de la miséricorde de Dieu traduit dans ce geste l'impératif évangélique : « Oui, si vous pardonnez aux hommes leurs manquements, votre Père céleste vous pardonnera aussi ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père non plus ne vous pardonnera pas vos manquements. » (Mt 6, 14-15.)

Cette remarque revêt toute son importance si on pense que le péché, même le plus secret et le

plus personnel, est toujours une blessure infligée à l'Église (cf. *Lumen gentium*, n. 11) et si on pense que la concession du pardon de Dieu, tout en étant de manière spéciale et exclusive un acte réservé au seul ministre du sacrement de la pénitence — le prêtre —, a toujours lieu dans le contexte d'une communauté qui aide, soutient et accueille de nouveau le pécheur par la prière, par l'union à la souffrance du Christ et l'esprit de fraternité qui découle de la mort et de la résurrection du Seigneur Jésus (cf. *Lumen gentium*, n. 11).

Écoutons donc, chers frères et sœurs, l'invitation de l'apôtre saint Paul, comme si Dieu lui-même nous exhortait par sa voix : « Laissons-nous réconcilier avec Dieu ! »

© Copyright 1984 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana